UNIVERSITE DE VALENCIENNES ET DU HAINAUT-CAMBRESIS

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'UNIVERSITE

Séance du 22 Mars 1984

MEMBRES PRESENTS:

Collège A: MM. GIUSTO, MALVACHE (Président), OUDIN

Collège B : MM. MOREL, NATUREL, OBERDORFF

Collège C : MM. AUTEM, COFFIGNIEZ

Collège A.T.O.S. : MMmes FRANCE, HAYOIT ; M. SUBILLE

Collège Etudiant : Melles HOUENOU, HYPOLITE, LISMONDE

MM. DUHAMEL, HARBONNIER, LEBOUC, VERCAIGNE

Collège des Personnalités extérieures :

M. le Ministre Jean LE GARREC, représenté par Mme LUBRANI Bernadette

M. GRIMALDI, Sénateur

M. PHILIPPE, représentant la CFDT

M. DELQUIGNIES, représentant le secteur tertiaire

M. DELFORGE, représentant la CCI d'Avesnes

MEMBRES DE DROIT :

M. VAN CEULEBROECK, Agent Comptable de l'Université

MEMBRES INVITES

Mme CLEUET

MM. PRUVOT, SOENEN, TISON

ETAIENT EXCUSES

M. POIRSON, représentant Monsieur le Recteur de l'Académie de LILLE

M. CAROUS, Sénateur-Maire de la Ville de VALENCIENNES

M. CARPENTIER, Maire de Trith, Vice-Président du Conseil Général du Nord.

M. PARENT, Maire d'Anzin, représentant le Syndicat Intercommunal

M. BERA, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Valenciennes

M. MORIAMEZ, Président d'Honneur

M. MARCHANT, Vice-Président Etudiant

M. LECOCQ, Directeur du CEPPES - Invité

M. OBERT, Directeur de l'I.U.T. - Invité

ONT DONNE POUVOIR :

- M. CAROUS, Sénateur Maire de la Ville de Valenciennes à M. DELQUIGNIES
- M. BERA, Président de la C.C.I. de Valenciennes à M. DELQUIGNIES
- M. PARENT, Maire d'Anzin, représentant le Syndicat Intercommunal à Mme LUBRANI
- M. MOTRITCH, représentant la C.G.C. à M. PHILIPPE
- M. FLORENT à M. MALVACHE
- Mlle SIMONOT à M. MALVACHE
- M. COQUET à M. GIUSTO
- M. TAISNE à M. GIUSTO
- M. BOURTON à M. OUDIN
- M. DELCOURT à M. COFFIGNIEZ
- M. MARCHANT à M. HARBONNIER
- M. RICHOUX à Mlle LISMONDE M. BUDZIK à M. VERCAIGNE
- M. RAMOND à M. LEBOUC
- Mlle SALAUN à M. LEBOUC

et en cours de séance :

Mlle hypolite à M. HARBONNIER Mlle HOUENOU à M. VERCAIGNE

ORDRE DU JOUR

- 1 Communication du Président
- 2 Proposition de budget 1984
- 3 Renouvellement du Conseil des Sports et nomination de son Directeur
- 4 Questions diverses

- 0 - 0 - 0 -

I - COMMUNICATION DU PRESIDENT

Le Président a le plaisir d'ouvrir le Conseil d'Université en remerciant les présents et en particulier les étudiants et les personnalités extérieures.

- Il soumet au vote des conseillers le compte-rendu de la réunion du 2 février 1984. Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.
- Le Président félicite le groupe d'étudiants de l'U.E.R. de Lettres qui a pris l'initiative de créer un journal étudiant dont le titre est SLIDE, c'est-à-dire Sciences-Lettres-IUT-Droit-ENSI. Il souhaite que tous les membres du Conseil d'Université en reçoivent un exemplaire et serait prêt à étudier le problème financier au cas où il se poserait.

- Monsieur MALVACHE présente aux conseillers le projet de convention avec l'Université de Perpignan en rappelant que ce projet déjà présenté à la Section Permanente ouverte aux membres du Conseil d'Université du 24 novembre, n'avait rencontré aucune opposition mais n'avait pas fait l'objet d'une délibération et d'un vote. Cette convention permettrait d'associer et de coordonner les efforts des 2 Universités dans la recherche dans le domaine de la Physique-Chimie. Elle autoriserait la soutenance d'une thèse d'Etat d'un enseignant-chercheur à l'Université de Valenciennes bien que son Directeur de Recherche soit à Perpignan.

Elle reçoit le soutien de l'Université de LILLE 1, étant donné l'existence d'une convention analogue avec cette Université.

Les conseillers adoptent à l'unanimité le projet de convention.

- Conformément à la demande du dernier Conseil d'Université, une commission a été mise en place et se réunira le 17 avril pour étudier les critères généraux d'exonération des droits d'inscription si toutefois les conseillers s'accordent sur la proposition des personnes suivantes:
 - Mme CLEUET, Chef du Service de la Scolarité
 - Mme COCHAUX, remplaçant le Secrétaire Général
 - Mme DAUM, Assistante Sociale de l'Université
 - Mme LECOMTE, représentant la Médecine Préventive Universitaire
 - M. PRUVOT, Directeur du Service des Sports
 - M. MARCHANT, Vice-Président Etudiant
 - M. VANCEULEBROECK, Agent Comptable de l'Université

et les 5 directeurs d'U.E.R.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

- Le nouveau Secrétaire Général doit arriver à l'Université de Valenciennes le ler Mai.
- Le Président passe la parole à Monsieur TISON afin qu'il explique les modalités de la formation des maîtres dans la période transitoire.

Monsieur TISON: Le recrutement des instituteurs se faisait par concours au niveau du bac, il se fera à partir de 1985 après l'obtention du diplôme de ler cycle Universitaire. Les nouveaux recrutés auront une formation de 2 ans de second cycle qui débouchera sur un diplôme du niveau de la maîtrise.

Ainsi, ceux qui ont été recrutés en 1983 suivent une année de formation préprofessionnelle à l'Ecole Normale et s'inscriront en 84-85 et 85-86 en DEUG Enseignement ler degré, délivré par l'Université en collaboration avec les Ecoles Normales. L'Université de Valenciennes accueille les élèves instituteurs de l'Ecole Normale d'Arras.

Le problème se pose pour les élèves recrutés en 1984 avec le bac : le DEUG Enseignement ler degré disparaissant en 85, quels enseignements doivent-ils suivre ? Celui des nouveaux D.P.C.U. (Diplôme de Premier Cycle Universitaire) ? Celui d'un ler Cycle élaboré à leur intention propre mais qui ne vivrait que 2 ans ? Celui d'un D.P.C.U. avec options particulières ?

Une période transitoire est à trouver car on ne peut changer les règles du jeu en cours de contrat.

Le Président estime en effet que la transition doit exister quelles que soient les critiques émises à l'encontre du DEUG ler degré et précise que c'est aussi l'opinion de la Conférence des Présidents d'Université mais qu'elle n'est pas majoritaire dans le Nord - Pas-de-Calais.

- Le 21 mars, s'est déroulée à l'Université l'inauguration des nouveaux moyens d'acquisition et de transmission de l'information. Le Président remercie Madame DELPORTE, Directrice de la Bibliothèque Universitaire qui en est à l'initiative. Les terminaux sont reliés à deux banques de données, l'une française, l'autre européenne qui informent dans les domaines aussi divers que les sciences, les techniques, les sciences juridiques, les lettres. Si l'intérêt est évident pour le chercheur, il peut le devenir aussi pour les entreprises de la région.
- La journée "Portes Ouvertes" se déroulera le 14 avril, dans le cadre des manifestations du 20° Anniversaire, elle aura un éclat particulier. Une réunion s'est déjà tenue, présidée par Monsieur MARTINACHE et de nombreuses propositions se sont concrétisées :
 - celle de la présence d'un podium, animé par Monsieur MARTINOT-LAGARDE et Mlle LEPINOY;
 - celle de la vente de timbres, médailles, briquets frappés au sigle du 20° Anniversaire.

Concernant le 20ème Anniversaire, cinq commissions ont été mises en place :

- 1) La première "La greffe a-t-elle porté ses fruits ?", pilotée par Monsieur ETIENNE, s'est réunie et a proposé de faire le bilan des 20 années en étudiant l'évolution des effectifs étudiants, personnels, des m , du budget ...
 - 2) Les . 2ème "Groupe Techniques de Commercialisation et de Communication" pilotée par Monsieur LAUT;
 - . 3ème "Culture, Communication et Université" piloté par Monsieur MORIAMEZ;
 - . 5ème "Université et Société"

 pilotée par Monsieur CALLEGARI ;

n'ont pu encore se réunir.

3) La 4ème "Perspectives 20° Anniversaire - 21° Siècle" pilotée par Monsieur MARTINACHE, a elle aussi avancé un certain nombre de propositions.

Une nouvelle réunion est prévue le 27 avril 1984.

Le comité d'honneur est composé des pionniers de la création de l'Université en 1964 : Mr CAROUS, Mr GILLIARD, les Présidents des 3 Chambres de Commerce et d'Industrie, Mr DEBEYRE, Mr PARREAU, Mr LASSEREZ, les 2 anciens Présidents. Monsieur MORIAMEZ accepte la Présidence de ce comité d'honneur.

- Le 9 mai se déroule le séminaire T.C. "La C.E.E., un marché à conquérir".
- Les 23-24-25 mai l'Université accueille le club national E.E.A qui sera reçu par la Municipalité de Valenciennes et par la Chambre de Commerce et d'Industrie.
- L'Atelier Interuniversitaire de l'Enseignement de la Productique, lié au CREP, est installé à Valenciennes. Il faut savoir qu'il n'y en a que 3 en France :

. à Toulouse ;

. en Franche-Comté ;

. à Valenciennes pour le Nord - Pas-de-Calais.

Le 9ème Plan apporte à la région 13 % des aides. Certaines régions n'en sont pas satisfaites car la population du Nord - Pas-de-Calais ne représente que 8 % de la population française mais il faut savoir qu'elle verse 11 % des impôts. Monsieur le Président remercie Monsieur LE GARREC pour son action en faveur de la région.

Les antennes de CAMBRAI et MAUBEUGE sont de nouveaux pôles inscrits au même titre que les nouveaux D.U.T.

- Décentralisation de la Formation Professionnelle et Comité Régional où ne siège aucun représentant du sud du département : une réunion aura lieu à Valenciennes regroupant les principaux acteurs de la Formation Professionnelle.
- Monsieur DE SENNEVILLE, chargé par Monsieur le Président de la République François MITTERAND de l'opération URBA 2000, est venu visiter l'Université le 17 février 1984 pendant 3 heures, il a été fortement sensibilisé par :
 - . l'audio-visuel et la communication ;

. la productique ;

. l'électronique et l'automatique.

Monsieur le Président termine sa communication et demande si d'autres conseillers ont des informations à donner.

Monsieur GIUSTO rappelle que l'U.E.R. de LETTRES et l'I.C.U. (Institut Culturel Universitaire) organisent le mercredi 18 avril, toute la journée, une visite sur les lieux évoqués par Zola et le jeudi 19, 5 conférences ; cette journée se terminera par un "Oratorio" exécuté par le collectif du Hainaut.

Monsieur COFFIGNIEZ informe les conseillers que l'I.C.U. organise à l'Université une série de conférences qui s'étaleront sur avril-mai et juin et que le Président Noël MALVACHE inaugure cette série par une conférence sur "Techniques Nouvelles et Ergonomie" qui se tiendra le 10 avril à l'U.E.R. de Sciences.

Aucun conseiller n'ayant de remarques ou d'avis à formuler sur les propositions de Monsieur le Président, Monsieur MALVACHE passe au second point de l'ordre du jour.

II - PROPOSITION DU BUDGET 1984

Le Président remercie Monsieur PRUVOT, rapporteur de la Commission des Finances, du travail accompli et tous les donateurs qui soutiennent l'action de l'Université : la Ville de Valenciennes, les entreprises, l'E.P.R., et la C.C.I.

Monsieur PRUVOT rappelle qu'au préalable, le budget des Services Généraux a été examiné par la Commission des Finances du 28 février 1984 et que les budgets des différentes U.E.R. ont été votés par leurs conseils respectifs.

Il fait ensuite l'analyse des ressources connues et prévues et présente les propositions de répartition en dépenses, à partir d'un document distribué aux conseillers.

Avant de laisser la parole aux membres du Conseil, Monsieur PRUVOT tient à remercier Monsieur l'Agent Comptable et son service pour les "tours de force" réalisés et Monsieur MORIAMEZ pour son aide précieuse dans les négociations. Cependant il remarque que l'augmentation globale du budget ne doit pas cacher les difficultés au niveau de certains services comme celui de la médecine préventive et les difficultés rencontrées par les services dans le domaine des personnels : ne pourrait-on envisager une solution d'équipe mobile assurant une solidarité entre services.

Monsieur le Président s'associe aux remerciements de Monsieur PRUVOT et retient l'idée émise d'une création d'équipe mobile d'ATOS susceptible de pallier les absences.

Monsieur GRIMALDI, rapporteur de la commission de recherche à l'E.P.R. note dans l'alinéa concernant la subvention de l'E.P.R. une différence entre l'approche comptable et la réalité de la subvention de la Région et suppose qu'il s'agit là des reliquats de la subvention de 1983.

Monsieur VAN CEULEBROECK rappelle que le budget présenté est un budget prévisionnel où n'apparaissent que les subventions notifiées à l'instant T; on ne connaîtra les subventions réelles qu'à la clôture de l'exercice.

Monsieur le Président souligne l'importance de la subvention réelle de l'E.P.R. qui représente près de 40 % du budget recherche et l'importance des moyens mis à la disposition de l'Université (67 Millions dont la moitié environ représente la part des personnels) mais estime que la progression du l % de Formation Continue ne transparaît pas.

Messieurs PRUVOT et VAN CEULEBROECK insistent sur la nécessité de faire des prévisions prudentes dans l'évaluation des ressources afin de ne prendre aucun risque dans le bilan financier.

Monsieur OBERDORFF pense que le budget n'appelle pas de remarques particulières en lui-même mais qu'il ne permet pas de rendre compte de la réalité du fonctionnement avec ses aspects positifs : augmentation des heures complémentaires mais aussi avec ses aspects négatifs : 9 enseignants pour 1.000 étudiants, exiguïté des locaux, volonté de recentraliser la Bibliothèque Universitaire au Mont Houy.

Les membres du Conseil de l'U.E.R. de Droit et les étudiants se sont émus de cette situation et se demandent si à l'occasion de la création de nouveaux locaux au Mont-Houy, le CEPPES ne pourrait libérer les salles qu'il occupe au Boulevard Harpignies.

Monsieur HARBONNIER, Etudiant en Droit, comprend les souhaits des bibliothécaires, la salle est si petite qu'elle ne peut accueillir que 16 étudiants et que les documents s'entassent sans possibilité de classement mais comment les étudiants pourraient-ils aller à la B.U. au Mont Houy entre deux cours alors qu'il n'y a même pas de bus.

Monsieur le Président répond que les propositions ponctuelles (locaux du CEPPES - recentralisation de la Bibliothèque Universitaire) se négocient sur le terrain et que l'Université se bat pour la réalisation de la 3ème tranche qui inclut la construction des locaux de l'U.E.R. de Droit.

Monsieur MOREL souhaite des éclaircissements quant aux ressources qui augmentent le budget et quant aux relations entre le CREP et l'Université.

Le Président précise que l'augmentation est due à des dotations ponctuelles, par exemple :

- · la subvention de ler équipement : tables, bureaux, armoires pour la B.U., le bâtiment administratif, le bâtiment recherche, d'une valeur approximative d'1,3 Million attribuée par tranche annuelle,
- . la dotation spécifique attribuée à la B.U. pour sa documentation automatisée,

et passe la parole à Monsieur SOENEN pour parler du CREP.

Monsieur SOENEN : Le CREP est défini comme un service interuniversitaire ; créé à l'initiative de Valenciennes et de Lille I, s'y joignent des membres associés.

Les subventions accordées à l'Université pour le CREP doivent être utilisées pour l'ensemble du CREP; et donc, apparaîtront en dépenses, les frais de fonctionnement d'autres établissements que le CREP.

Le Président rappelle qu'il a fallu de grandes négociations et l'intervention de personnalités pour faire venir ce Centre à Valenciennes.

Monsieur PHILIPPE voit dans ce budget des points positifs :

- · les efforts soutenus de l'E.P.R. et de l'Etat, répondant aux souhaits des anciens Conseils d'Université,
- . la part inscrite dans la lutte contre l'echec,

.../...

mais aussi des points moins positifs, voire négatifs :

- le faible poste budgétaire de la M.P.U., question qui serait à approfondir,
- le manque flagrant de personnels tant enseignants qu'administratifs,
- · les problèmes de locaux qui se révèlent cruciaux pour l'U.E.R. de Droit : la 3ème tranche devient urgente.

Monsieur le Président souligne :

- que depuis 20 ans, l'Université vit sur des paris ; cette année encore elle a dû faire face à un accroissement de 20% des effectifs ; il faut les accueillir.
- que la M.P.U. a bénéficié cette année d'1 infirmière supplémentaire, création mille fois justifiée mais d'autres postes budgétaires ont besoin d'argent, le Service des Sports, par exemple,
- que la lutte contre l'échec a obtenu des moyens en 83, mais cette lutte sera accentuée encore dans le cadre de la Réforme et de la création des DEUST.

Ensuite, il estime que doivent apparaître les 2.500 F. supplémentaires attribués à la corpo M.S.T.C.F. et que le texte du rapport financier (en page 2) devrait être rectifié pour montrer l'accroissement de la subvention de l'E.P.R.

Enfin, Monsieur le Président exprime sa volonté de poursuivre sa politique de coût réel notamment auprès des Associations présentes sur le Campus Universitaire et pour les matériels qui ne sont pas passés par l'Agence Comptable dont le surcoût est évalué à 3 %.

Revenant sur les subventions, le Président informe que le Président de Lille II organise un tournoi international de basket avec la Pologne, la Bulgarie, l'Allemagne, l'Angleterre et sollicite de l'Université de Valenciennes une subvention de 5.000 francs.

Monsieur PRUVOT précise que le Président de LILLE II fait cette demande en tant que Président Régional des Sports Universitaires et que le SUAPS lui demandera aussi son soutien dans le cadre de l'organisation de tournois avec LILLE I, II, III pour le 20° anniversaire.

Enfin, Monsieur le Président précise que suite à la Section Permanente de Novembre et aux nombreuses lettres sur le vol, un budget de 50.000 F. à été prévu pour développer la sécurité et la lutte contre le vol. Ce dossier est préparé par Mme COCHAUX. Le Ministère est sensible à ce problème car c'est un phénomène qui se développe en France ; d'ailleurs, une nouvelle ligne budgétaire est prévue à ce titre nommée "actions génératrices d'économies".

Rectifications faites, tous les conseillers votent le budget à l'unanimité.

III - RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU SUAPS

Monsieur le Président propose que la réélection de Monsieur PRUVOT, à la tête du SUAPS, soit ratifiée par le Conseil, réélection justifiée par le travail accompli par Monsieur PRUVOT en faveur de l'Université : l'année 83-84 a été faste par l'inauguration du gym-

Les conseillers approuvent unanimement l'élection de Monsieur PRIJVOT à la tête du SUAPS.

Monsieur PRUVOT soumet au vote des conseillers les propositions des membres composant le Conseil d'Administration du SUAPS, membres élus par le Conseil des Sports en sa réunion du 21 février :

Collège Etudiants :

- M. FENZI Droit
- M. TONIN I.U.T., suppléant M. TOURNAY
- M. SERRANO E.N.S.I., suppléant M. BOURIENNE M. DEHAEGE Sciences, suppléant M. CAPELLE M. MARRONIER 2ème et 3ème cycle

- 2ème et 3ème cycle - M. DOMELIER

Collège Professeurs :

- Mme CAMION Droit, suppléant M. OBERDORFF
- Mle CRUNELLE Lettres, suppléant M. NONGAILLARD
- Mle JUHEN Professeur d'E.P.S.
- GADRON I.U.T., suppléant M. ROUVAEN
- DUPIN Sciences, suppléant M. DELANNOY - M.
- M. PRUVOT Professeur d'E.P.S.

Collège ATOS :

- M. le Secrétaire Général
- Mme la Secrétaire du Service des Sports

Personnalités Extérieures :

- M. le Recteur d'Académie
- M. le Sénateur-Maire de la Ville de Valenciennes
- M. le Président du Syndicat Intercommunal
- M. BLIN, de la Fédération Française de Jeu de Paume

Le Président de l'Université est Président du Conseil du SUAPS, Monsieur VAN CEULEBROECK est membre de Droit. Enfin, Monsieur PRUVOT propose que Monsieur BODARD soit invité permanent car Monsieur BODARD a énormément travaillé pour le nouveau gymnase.

Les conseillers adoptent à l'unanimité les propositions de Monsieur PRUVOT.

Monsieur PRUVOT informe les conseillers de la création d'une "Commission Régionale des Sports de haut niveau". Cette Commission souhaite que soient apportés des aménagements d'études en Université pour les sportifs de haut niveau c'est-à-dire des futurs sélectionnés olympiques.

Le règlement propose qu'un parrain existe dans chaque U.E.R. pour guider la carrière de l'étudiant sportif, que l'aménagement des études soit celui offert aux étudiants salariés et qu'éventuellement on puisse leur organiser une session d'examen.

Les conseillers adoptent cette proposition à l'unanimité.

IV - QUESTIONS DIVERSES

Le Président informe :

- de l'inscription du financement de la recherche du M.E.N. pour environ 800.000 francs. La notification n'est pas définitive, elle correspond seulement au classement des équipes reconnues par le M.E.N. et le C.N.R.S., des équipes recommandées par le M.E.N., des programmes prioritaires, et des autres. Cela devrait aboutir à une augmentation de 12 % relativement aux crédits de 1983.
- de la proposition du CETIM (Centre Technique des Industries de la Mécanique) d'établir une convention avec l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis afin de simplifier le processus de dépôt de dossiers importants aux fins de rédaction des contrats. Dans le cadre de cette convention, le contrat ne serait plus qu'un avenant. Ce type de convention a déjà été établi entre le CETIM et l'Université de Compiègne et le choix s'est porté sur l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis car elle a en moyenne entre l Million et 1,5 Million de contrats en mécanique et automatisation de la mécanique.

Les conseillers adoptent la proposition à l'unanimité.

Monsieur le Président lève la séance à 16 H 35.